

# PROCÈS VERBAL

## CONSEIL MUNICIPAL DE PRÉMEYZEL

### SÉANCE DU 04 AVRIL 2023

**PRESENTS** : Mmes CARRET Emilie, NECTOUX VIGHETTO Céline, PILAUD Monique, SILLANOLI Marie-Hélène ;  
MM ROPELE Jean-Pierre, GUILLERMIN Sébastien, TREPIER Etienne, VIGHETTO Sylvain.

**ABSENTS** : PORTAL Bernadette,

**Pouvoir** : /

**Secrétaire de séance** : Madame CARRET Emilie

#### 1. Budget 2023

Le Maire présente :

- Taxes directes locales : le produit nécessaire à l'équilibre budgétaire permet de reconduire les mêmes taux communaux que ceux de l'exercice précédent pour le foncier bâti (22,14%), le foncier non bâti (40,23%) auxquels s'ajoute la taxe d'habitation des résidences secondaires (11,63%). Ils sont nettement en-dessous des taux départementaux et nationaux.

Les bases ont été augmentées par les pouvoirs publics.

- Montant du Budget Principal : 1.443.784,82 €

**Dépenses de Fonctionnement = Recettes de Fonctionnement = 815.002,91 €**

Transfert du résultat de fonctionnement Eau & Assainissement à la CC Bugey Sud : 3.979,72 €

Subventions versées, détaillées ci-dessous (Article 6574) : 6.000 €

- Centre Léon Bérard	700,00
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat	150,00
- Croix Rouge Française	150,00
- La Prévention Routière	150,00
- SEMA de l'Ain	100,00
- Société de Chasse de Prémeyzel	300,00
- Sou des Ecoles de Peyrieu-Prémeyzel	1.800,00
- Divers	2.650,00

**Dépenses d'Investissement = Recettes d'Investissement = 628.781,91 €**

Transfert du résultat d'investissement Eau & Assainissement à la CC Bugey Sud : 68.738,91 €

Financement principal de la section d'investissement avec les ressources propres communales (virement de la section de fonctionnement) : 550.000 €

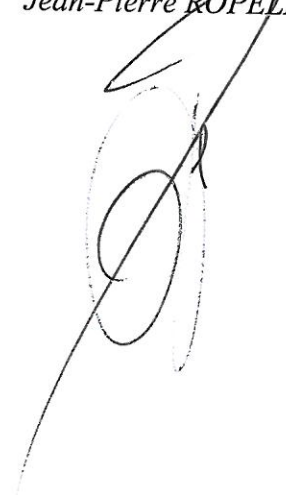
Principaux programmes ouverts : rénovation anciens ateliers, réfection aire de jeux, matériel informatique et divers, bâtiments communaux dont porte de l'Eglise, achat terrain

Le budget ainsi que toutes les délibérations correspondantes sont votés à l'unanimité.

## 2. Questions diverses

- Un nouvel agent technique a été recruté depuis le 1<sup>er</sup> avril, il se chargera de la réhabilitation de l'air de jeux et de la mise en place des récupérateurs d'eau appartenant à la Commune
- Une demande de dérogation scolaire a été faite, elle a été acceptée.
- La locataire du logement de l'ancienne école a fait une demande pour mettre du gravier dans la cour, la demande a été acceptée.
- Un apéritif-concert organisé par 2 habitantes aura lieu le 21 avril à la salle communale.
- Un autre concert aura le 21 mai à l'atelier de la carrosserie de Prémeyzel.
- La journée Ambroisie est programmée pour le 3<sup>ème</sup> week-end de juin.
- La commission animation se réunira le 27 avril prochain afin d'organiser la fête des voisins.
- Des problèmes relatifs aux comportements des enfants dans le bus scolaire a été signalé, les parents concernés vont être informés prochainement.
- Fleurissement : 2 bacs pour la pompe et 1 bac pour le cimetière ont été achetés.
- Délibération convention de mission d'assistance avec l'Agence 01 : voté à l'unanimité.

Le Maire,  
*Jean-Pierre ROPELE*

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Pierre ROPELE', written over a faint circular stamp or watermark.